

PETITION

Contre le projet immobilier « Schoettermarial » !

EN : This petition is available in English on the website <https://syndicatkirchberg.org/>.

DE : Diese Petition kann in deutscher Sprache von der Internetseite <https://syndicatkirchberg.org/> heruntergeladen werden .

Le Plan d'Aménagement Général (PAG) de la Ville de Luxembourg a été annulé par la Cour administrative pour ce qui concerne le site de ce projet immobilier. En lançant cette pétition, nous faisons appel à votre solidarité pour demander à la Ville notamment de non seulement respecter pleinement ses obligations en matière d'études environnementales mais également d'associer réellement les habitants au développement de notre quartier.

Environ 60.000 mètres carrés et plus de 400¹ appartements au détriment de la qualité de vie des riverains et de l'Environnement

Situé à l'intersection des quartiers Pfaffenthal et Weimerskirch, le site dit « Schoettermarial », dans le prolongement du boulevard Prince Félix, abrite une nature étonnante, probablement unique au Luxembourg, qui regorge d'habitats précieux et d'espèces protégées tant au niveau national qu'eupéen², où il fait bon s'y promener.

La Ville de Luxembourg entend urbaniser le site, en dépit de son intérêt pour l'Environnement et la biodiversité et en dépit de sa situation inadéquate pour la réalisation d'un projet immobilier d'une telle envergure³.

Dans un arrêt du 6 mai 2021, la Cour administrative a confirmé, suite aux appels de la Ville, de l'Etat et du promoteur, l'annulation par le tribunal administratif, du PAG de la Ville de Luxembourg pour ce qui concerne le site « Schoettermarial », en jugeant que les études des incidences sur l'environnement effectuées par la Ville dans le cadre du nouveau PAG, étaient manifestement lacunaires. La Cour évoque même un « vice de procédure, en l'occurrence flagrant ».

Notre positionnement n'est pas d'éviter l'urbanisation du Kirchberg, mais cette urbanisation doit se faire dans le respect des habitants et de leur qualité de vie, dans le respect de l'Environnement naturel, dans le respect des législations nationales et européennes concernant la protection des biotopes, habitats d'espèces, et des espèces protégées.

1) Source schéma directeur n°KI-02A + KI-02B «Schoettermarial» au Kirchberg disponible sur le site internet de la VDL : <https://www.vdl.lu/sites/default/files/media/document/SD%20KI-02A%20KI-02B%20Schoettermarial.pdf>

2) La présence sur le site d'espèces protégées telles que la Coronella Austriaca (coronelle lisse) , la Callimorpha (Écaille chinée, papillon), trois espèces de chauves-souris (Myotis myotis, Myotis bechsteinii, Myotis emarginatus), des espèces de lézard (lézard agile, lézard des murailles), du Muscardin, est aujourd'hui attestée par des études environnementales, après de nombreux combats menés par les riverains.

3) La gestion des flux de circulation au niveau du Boulevard Prince Félix et de la rue des Maraîchers devient un casse-tête avec l'ajout de plus de 800 voitures supplémentaires qui y transiteraient.

Nous demandons à la Ville de Luxembourg :

→ De faire procéder selon la décision de la Cour Administrative à une nouvelle étude des incidences environnementales, complète⁴, indépendante⁵, qui tiendra compte des préoccupations légitimes des riverains ;

→ De reclasser le site en zone verte, sinon à tout le moins de réduire de manière drastique la densité de construction y prévue, afin d'éviter au maximum les destructions de biotopes et les nuisances pour les riverains ;

→ D'envisager une urbanisation des terrains uniquement aux endroits dépourvus de biotopes et d'habitats d'espèces protégées;

→ D'associer réellement les habitants environnants aux processus de décision, en tenant compte de leurs observations.

C'est parce que nous aimons notre Ville de Luxembourg et notre quartier du Kirchberg et qu'il nous appartient, à nous Citoyens, de construire ensemble avec les Autorités de la Ville un avenir harmonieux.

Je (nous) soussigné(e*s)...1).....

2).....3).....

demeurant à

Soutiens (soutenons) cette pétition contre l'urbanisation du site Schoettermarial qui irait à l'encontre des intérêts des habitants actuels du quartier du Kirchberg.

Signature(s):

1)..... 2)..... 3).....

4) Il faut non seulement envisager les conséquences environnementales directes d'un projet immobilier sur le site, compte tenu de son envergure, mais aussi de toutes les conséquences indirectes pour les quartiers environnants : augmentation du trafic, du bruit, de la pollution, ombres projetées, et au cours de ses différentes phases (en particulier en phase chantier), etc.

5) Ce qui exclut les études conduites par des bureaux d'études mandaté par le promoteur lui-même.

Vous pouvez retourner les pétitions,

soit par courriel à l'adresse E-mail : petitionkirchberg@gmail.com

soit les envoyer ou remettre aux boites à lettres des adresses suivantes :

- **Mme Antoinette HOFFMANN 100, rue des Maraîchers L-2124 Luxembourg ;**
- **M. Thierry ENGEL 70 bd P. Felix L-1513 Luxembourg Résidence BURLINGTON ;**
- **Mme Patricia TIBBELS 91, rue des Maraîchers L-2124 Luxembourg.**

et ceci jusqu'à la date limite du 15 octobre 2021